



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 27 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 38	
Nombre de suffrages exprimés : 41 dont : 3 pouvoirs	

SÉANCE DU 02 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Agoulin (Salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Emilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSSIER, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Astrid ZANUTTO, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Elodie BIGAY-MARTINS (suppléant de Guillaume LAURENT), Philippe ROUGERON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Stéphane CHABANON, Pascale MORIN a donné pouvoir à Astrid ZANUTTO, Laurence WANG-WAH a donné pouvoir à Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER

Absents représentés :

Loïc CHATARD, Guillaume LAURENT

Absents :

Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Cécile GILBERT, Jean-Pierre CESSAC

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CESSAC

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_131 : Mobilité - Lancement du marché public relatif à la mise en place du service de transport de Plaine Limagne

Commande Publique - Marchés publics

Rapporteur : Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités,
Vu les conventions de délégation de compétences pour l'organisation des services de mobilité sur le territoire de la communauté de communes Plaine Limagne conclue entre la Région Auvergne-Rhône Alpes, autorité organisatrice de la mobilité, et la communauté de communes Plaine Limagne, en date du 15 novembre 2022 et du 21 novembre 2024,

*permettant à la communauté de communes de réaliser des actions en matière de « service régulier de transport de personnes » et « transport à la demande »,
Considérant l'étude de mise en place d'un service de transport sur Plaine Limagne réalisée en 2025,*

Il est proposé d'engager une procédure de marché public dans le but de recruter un transporteur dans le cadre de la mise en place du service de transport sur Plaine Limagne à l'horizon janvier 2027.

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article 1 :

Une procédure de marché public afin de recruter un transporteur dans le cadre de la mise place du service de transport de Plaine Limagne est engagée.

Article 2 :

Le président est autorisé à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 8 juin 2026

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre CESSAC

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement